

NOUVEAU DEPART/ MEME TERMINUS

RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL



Image Sébastien Marchal

► Manuel Valls a présenté aux organisations syndicales, patronales et de jeunesse, ce qu'il appelle le « nouveau départ » de la loi El Khomry.

► Ce « nouveau départ » aboutit au même terminus. Une seule solution, le retrait.



Manuel Valls a présenté aux organisations syndicales, patronales et de jeunesse, ce qu'il appelle le « nouveau départ » de la loi travail. Ce nouveau départ aboutit au même terminus. Une seule solution, le retrait.

La logique du texte, qui organise la précarité, facilite les licenciements dits économiques, s'attaque à la durée du temps de travail, reste la même : elle fragilise les salariés, et ne permettra pas de s'attaquer réellement au chômage, contrairement à ce qu'a affirmé le premier ministre dans sa présentation.

C'est ce que montre l'expérience des autres pays européens qui, comme en Allemagne, en Italie ou en Espagne, sous couvert de réformer leur droit du travail, ont développé la précarité et la réduction des droits pour les travailleurs, accru les inégalités, sans résoudre, au contraire, le problème du chômage.

Certes, les fortes mobilisations ont contraint le gouvernement à réécrire quelques articles de la loi, ou faire quelques effets d'annonce. C'est un des résultats positifs à mettre au crédit de toutes les femmes et hommes qui se mobilisent pour s'opposer à ce texte et en exiger un autre. C'est un encouragement pour élargir la riposte à ce texte.

En effet toutes les mesures annoncées restent dérogeables selon les entreprises, le barème des indemnités prud'homales n'est pas supprimé contrairement à l'exigence de tous les syndicats, mais devient seulement « indicatif », et la garantie jeune, faute de moyens budgétaires pour y répondre réellement, reste un effet d'annonce sans

garantie d'application, alors que les missions locales connaissent des difficultés accrues, comme l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Il y a chez ce gouvernement, au-delà des effets d'annonce, un incroyable acharnement contre les salariés, leurs organisations, et le monde du travail.

La mobilisation doit donc se poursuivre, notamment les 17 mars, à l'appel des organisations de jeunesse, le 31 mars à l'appel des syndicats, pour exiger le retrait du texte, et reprendre les négociations sur de nouvelles bases, pour un code du travail répondant aux besoins de sécurisation réelle des parcours professionnels, s'attaquant réellement au cancer du chômage.

Le Parti communiste français est entièrement mobilisé-e-s pour contribuer à ce que la mobilisation se renforce encore jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

Il invite à ce que partout dans le pays des initiatives de rencontres de débats, puissent se tenir pour décrypter la réalité du projet de loi, élaborer des propositions alternatives, et renforcer la mobilisation.

Déclaration du Parti communiste français.

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS LE PCF

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :